

s'expédier partout sans grands frais de transport. Ces établissements ont disparu de même qu'un grand nombre des tanneries où l'écorce était autrefois utilisée. Au Canada, l'écoulement de cet article est donc assez restreint. A moins qu'on ne lève l'interdiction, l'écorce se perdra, car elle ne se conserve pas longtemps.

Cette question relève peut-être du ministère des Douanes, mais j'ai pensé qu'elle ne manquerait pas d'intéresser l'honorable ministre du Commerce qui, lui, fait tout en son pouvoir pour faciliter l'écoulement des produits du Canada. J'espère que mon honorable ami (sir George Foster) daignera s'occuper de la chose et, si c'est possible, faire lever cette interdiction. Il va sans dire que si l'on a de bonnes raisons de la maintenir, nous devons nous résigner; mais si le Gouvernement croyait devoir la lever, il nous rendrait un grand service sans nuire à personne.

L'hon. sir GEORGE FOSTER: A-t-on appelé là-dessus l'attention du ministère des Douanes ou du mien?

M. McCREA: Oui, celle du ministère des Douanes.

L'hon. sir GEORGE FOSTER: Je n'en ai rien su. Je prends note du cas.

M. McCREA: J'ai une lettre de M. McDougald où il est dit que l'interdiction est mise en vigueur et ne peut pas être levée. Je ne crois pas qu'il ait étudié la question avec beaucoup de soin.

SUITE DE LA DISCUSSION DES SUBSIDES.

La Chambre se forme en comité des subsides.

Commerce et industrie—Commissaires du commerce, agences commerciales, y compris les dépenses se rattachant à la négociation des traités ou à l'extension des relations commerciales, et diverses autres dépenses pour publicité, impressions, etc., se rapportant à l'extension du commerce canadien, \$150,000.

L'hon. M. GRAHAM: Je suppose que lorsque les crédits supplémentaires seront discutés, nous aurons l'avantage de discuter cette question?

L'hon. sir GEORGE FOSTER (ministre du Commerce et de l'Industrie): La même discussion peut avoir lieu.

L'hon. M. GRAHAM: Je ne vois aucune raison de ne pas voter ce crédit.

M. THOMPSON: Avons-nous des agents de commerce dans l'Amérique du Sud?

L'hon. sir GEORGE FOSTER: Oui, nous avons un représentant à Buenos-Ayres. Le commissaire attiré que nous avions là était M. Poussette, un de nos commissaires de commerce expérimentés et que nous avions transféré du Sud-Africain il y a environ quatre ans. Mais M. Poussette partit pour l'Europe et l'administration du bureau revint à M. Webb, qui, lui aussi, est un fonctionnaire très compétent. Cela me rappelle une lettre que je recevais aujourd'hui d'un Canadien très connu qui arrive d'un voyage dans l'Argentine. Je lui avais donné des lettres pour M. Webb, et il lui rendit visite. Il parla avec éloge des services que lui avait rendus M. Webb et donna une excellente impression des services que M. Webb rendait au Canada. Après la guerre, M. Poussette reprendra sa position.

Nous mettons aussi à profit les services des consuls anglais de l'Amérique du Sud. Il y a deux ans, M. Poussette fit le tour des états de l'Amérique du Sud et se consulta avec les agents consulaires. Son rapport nous a été d'une grande utilité.

M. THOMPSON: J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt la discussion. J'ai la très ferme conviction que le Canada, dans un avenir très rapproché, aura une chance exceptionnelle d'étendre son marché et d'attirer le commerce du monde. Notre commerce interprovincial a joué un grand rôle dans notre développement économique. Mais si nous avons sillonné le continent de chemins de fer, donné des subsides à nos grandes lignes de navigation, creusé nos ports, éclairé nos côtes, c'est avec l'idée définitive de faire de notre pays l'une des grandes artères commerciales du monde. Aujourd'hui que la guerre est engagée, et que nous avons les sympathies des alliés, nous n'avons rien de mieux à faire que de préparer pour l'avenir notre commerce avec les nations neutres et avec les alliés. Je me suis toujours dit que nous n'avions pas toute notre part du commerce sud-africain. L'Allemagne en avait sa large part; l'Angleterre et la France aussi, mais le Canada, à mon avis, n'a jamais eu la part qui lui revenait. Nombreux sont les produits des pays équatoriens qui pourraient s'échanger avec les produits du Canada. Le Brésil, entre autres, offre au Canada un vaste champ pour le commerce étranger. Ce pays produit beaucoup de choses dont nous avons besoin et nous récoltons plusieurs choses qui lui sont utiles, le bois de pulpe, par exemple.